

Bilan 2017 Objectifs 2018

Hauts-de-France

Tout au long de l'année, les hommes et les femmes de la DREAL font vivre au quotidien dans les Hauts-de-France les très belles missions des ministères de la transition écologique et solidaire et de la cohésion des territoires.

Ces missions sont extrêmement riches et variées, mais elles ont un point commun : protéger la population et construire son avenir.

Les agents de la DREAL sont, eux aussi, extrêmement divers par leurs expériences et leurs personnalités, mais ils présentent également un point commun : ils sont passionnés par leur métier, animés d'un profond sens du service public, et ont un profond attachement pour ce territoire et ses habitants.

Dans une région fortement anthropisée, où la nature a été souvent réduite aux marges, et qui est confrontée à des défis économiques et sociaux majeurs, il est logique que les thèmes environnementaux ne soient pas toujours aux premiers rangs des préoccupations. Et pourtant, c'est sans doute par une approche écologique que l'on pourra durablement protéger les habitants contre les risques qui les menacent, et réussir les transitions économiques et sociétales qui sont en marche à travers le monde.

Cette conviction est la nôtre, mais elle n'a d'intérêt que si elle est partagée, et confrontée aux réalités des acteurs du territoire. Cela passe par une attitude d'écoute et de dialogue, nourrie de nos convictions mais sans dogmatisme ni arrogance, comme nous l'avons fait notamment avec la profession agricole sur le plan nitrates, en partant du principe qu'on n'améliorerait pas la qualité de l'eau contre eux mais avec eux.

C'est aussi notre attitude chaque jour auprès des porteurs de projets industriels et, avec les DDT, auprès des collectivités territoriales, pour faire que les projets se réalisent, mais qu'ils se fassent en ayant un impact le plus faible possible sur l'environnement.

Et ainsi faire ensemble « *le choix de l'avenir* ».

Ces quelques pages vous donneront un aperçu de nos actions et de notre manière de les conduire. J'espère que vous y trouverez de l'intérêt, et que cette lecture vous incitera à prolonger ce voyage au cœur de la DREAL en parcourant la version intégrale de notre rapport d'activités 2017.

Améliorer la mobilité des usagers

En 2017, plusieurs projets ont franchi des étapes déterminantes :

- Les travaux d'aménagement à 2x2 voies de la RN17 entre Vimy et Avion ont démarré en novembre 2017. L'aménagement de ce chaînon manquant de l'axe Arras-Lens améliorera les conditions de circulation et de sécurité routière au quotidien pour les 25000 usagers qui l'empruntent chaque jour, principalement pour les déplacements domicile-travail.
- Les travaux d'aménagement à 2x2 voies de la RN2 entre Paris et Soissons se sont poursuivis avec la réalisation des chaussées des déviations de Gondreville et Vaumoise et le démarrage du passage grande faune de la Chabanne qui permet de restaurer les continuités écologiques au niveau de la forêt domaniale de Vaumoise.

Sécurisation de la RN2 avec la construction de passages faune

La RN2 sur sa section de Paris à Soissons traverse en plusieurs endroits la forêt domaniale de Retz (13 225 hectares). Elle abrite de multiples espèces, de la petite à la grande faune. La réalisation de passages faune est prévue au sein de plusieurs opérations d'aménagement de la RN2 sous maîtrise d'ouvrage de la DREAL Hauts-de-France. Les passages faune permettent, outre le rétablissement de la continuité écologique et le maintien de la biodiversité, d'améliorer la sécurité routière en évitant les traversées d'animaux sur la chaussée.

Dans le cadre des travaux de la déviation de Gondreville, la construction du passage grande faune de Tillet a débuté en 2017. L'ouvrage est situé sur le territoire de Coyolles. Il a une largeur utile de 40 mètres et est de type Passage Supérieur en Dalle Précontrainte à 2 travées, fondé sur pieux. Son coût de 4,7 millions d'Euros est financé à 100% par l'État.



Construction du grand passage faune de Tillet sur la RN2

Protéger l'environnement et renforcer la sécurité

Parmi les actions réalisées en 2017, on peut citer :

- L'adoption des stratégies locales de gestion du risque d'inondation du bassin Artois-Picardie.
- La finalisation de la signature des conventions cadre pour la mise en œuvre de deux PAPI importants du territoire : le PAPI Delta de l'AA porté par le Pole Métropolitain Cote d'Opale et le PAPI Lys porté par le SYMSAGEL
- La réalisation de près de 2 000 inspections chez des industriels pour vérifier la conformité réglementaire et technique de leurs installations.
- L'instruction de nombreux nouveaux projets d'ICPE qui représentent des centaines d'emplois directs.
- La finalisation de l'élaboration des 2 Plans de prévention des risques miniers (PPRM) du Pas-de-Calais.

Travaux de confortement de la digue des alliés à Dunkerque

Longue d'environ 1 km, elle constitue un ouvrage de protection majeur contre les invasions marines. La digue a subi deux accidents à l'occasion des tempêtes se traduisant par l'inondation de plusieurs quartiers de Dunkerque, touchant près de 40 000 personnes. Au total, entre 2011 et fin septembre 2018, ce seront plus de 14 millions d'euros qui auront été consacrés à la défense contre les inondations et à la sécurité de la population.

Après la première tranche de travaux en 2011, l'Etat a engagé une seconde

tranche de travaux selon trois phases : protection sableuse supplémentaire d'un volume de 1.200.000 m³, mise en place de 2,5 km de filets brise-vent afin de limiter les envols de sable, réparations structurelles de la digue existante afin qu'elle retrouve ses caractéristiques mécaniques initiales, en intégrant un système performant de drainage des infiltrations. Ces travaux sont intégralement pris en charge par l'État et l'Europe. La DREAL est maître d'ouvrage de l'opération.



Travaux de confortement de la digue des alliés à Dunkerque

Développer les énergies renouvelables

La DREAL Hauts-de-France participe au développement des énergies renouvelables.

Les installations de production d'électricité de source renouvelable représentent, fin 2017, 3 688 MW, soit 12,9 % de la consommation régionale. L'éolien terrestre demeure la principale source renouvelable d'électricité devant les bioénergies (182 MW), le photovoltaïque (135 MW) et l'hydraulique (4 MW). Le parc régional a progressé de 20 % en un an (6 % au niveau national). La valorisation des bioénergies en injection de biométhane dans le réseau public de gaz poursuit son essor en région Hauts-de-France. Fin 2017, 8 installations injectent du biogaz dans le réseau, faisant actuellement de la région le leader français en la matière avec une capacité maximale d'injection de 135 GWh par an.

Zoom sur le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

Les PCAET constituent les plans d'actions locaux pour mener la transition énergétique, atténuer et s'adapter au changement climatique et reconquérir la qualité de l'air. Il revient à chaque EPCI de plus de 20 000 habitants d'élaborer un PCAET, ce qui doit permettre de couvrir une grande partie du territoire national.

Deux sessions identiques ont été organisées à Lille et à Amiens durant l'été 2017.

Ces journées ont ainsi permis de partager les informations essentielles pour l'élaboration des plans climat, qui concernent 77 EPCI de la région et doivent être adoptés dans la plupart des cas avant le 31 décembre 2018.



Réunion du Plan Climat Air Energie Territorial du 29 juin 2017 à Lille

Réduire la pollution et promouvoir les filières vertes

Parmi les actions réalisées en 2017, on peut citer :

- Arrêté du programme d'actions régional Nitrates Hauts-de-France le 6 décembre 2017 visant à réglementer certaines pratiques agricoles afin de réduire les risques de pollutions des eaux souterraines et superficielles.
- Achèvement des deux études sur l'économie verte en Hauts-de-France et leur présentation lors d'un séminaire le 3 octobre 2017.
- Prescription aux principaux émetteurs industriels du Nord et du Pas-de-Calais de mesures permettant de réduire les émissions lors des pics de pollution en utilisant des combustibles moins polluants.
- Lancement de la première vague de 79 contrôles en 2017 auprès des entreprises de plus de 500 salariés concernées par l'obligation de réaliser un audit énergétique.

Partenariat entre les Hauts-de-France et la Belgique pour une meilleure qualité de l'air en territoire transfrontalier

La DREAL Hauts-de-France a organisé le 27 avril 2017 la troisième rencontre du réseau d'experts des régions de Belgique Bruxelles-capitale, Flandre, Hauts de France et Wallonie. Ces journées ont ainsi permis de partager les informations essentielles pour l'élaboration des plans climat, qui concernent 77 EPCI de la

région et doivent être adoptés dans la plupart des cas avant le 31 décembre 2018. Les échanges ont également porté sur les types d'actions visant à réduire la source des polluants atmosphériques.



Chargement d'un véhicule électrique

Sauvegarder notre patrimoine et la biodiversité



La vallée de la Somme

En 2017, la DREAL s'est engagée dans la transition écologique avec :

- L'instruction du dossier de renouvellement de la reconnaissance du Grand Site de France des 2 caps et accompagnement en vue du dépôt de celui du Grand Site Baie de Somme.
- L'extension de l'observatoire régional de la biodiversité Nord-Pas de Calais au périmètre Hauts-de-France, dont la DREAL participe au pilotage et extension du label Patrimoine naturel de Picardie à la grande région.
- L'installation du nouveau conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) des Hauts-de-France le 17 mars 2017, qui a vocation à émettre des avis sur les questions relatives à l'inventaire et à la conservation du patrimoine naturel.
- L'installation de la commission régionale du patrimoine géologique des Hauts-de-France le 29 juin 2017.

Labellisation de plusieurs sites au titre de la Convention de Ramsar

Les marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre (Somme), ainsi que les marais de Sacy (Aisne) ont été labellisés au cours de l'année 2017 au titre de la convention de Ramsar pour les zones humides.

Cette désignation vient récompenser ces sites pour leur richesse écologique en termes d'habi-

tats et d'espèces et les actions de préservation et de gestion durable engagées depuis plusieurs années par les collectivités et acteurs locaux.

Ces sites (13 100 hectares dans la Somme et 1 073 hectares dans l'Aisne) répartis sur plusieurs communes, abritent un nombre d'espèces rares et menacées, animales et végétales.

Sécuriser les transports

En 2017, la DREAL a renforcé ses contrôles.

1700 opérations de contrôle de véhicules afin de vérifier la conformité des véhicules et de leurs équipements aux dispositions techniques du Code de la Route et à la réglementation relative au transport des matières dangereuses avant leur mise en circulation. Le service a également instruit 3300 dossiers de demandes de transports exceptionnels.

La DREAL a également effectué 48 visites de surveillance de centres et 128 supervisions de contrôleurs agréés pour le contrôle technique des véhicules lourds et légers.

Dans le cadre du contrôle sur les routes et en entreprises du respect de la réglementation du transport de marchandises et de voyageurs, 4400 véhicules de transports routiers ont été contrôlés sur route et 110 contrôles ont été réalisés en entreprises.

Sensibilisation des transporteurs lors des campagnes betteravières

Pendant les 4 mois automnaux, la « campagne betteravière » génère un important trafic de véhicules lourds, la circulation sur des chemins non revêtus et les conditions météorologiques accentuent les difficultés d'acheminement des lieux d'entreposage vers les sucreries, avec des risques en termes de sécurité routière.

Aussi, le pôle d'appui régional en sécurité routière

de la DREAL et les coordinateurs des DDT ont sensibilisé les acteurs de cette campagne lors des réunions de transporteurs organisées par les préfets ou les sucreries. Une publication a été diffusée sur les risques et leur prévention lors des déplacements des poids-lourds pendant la campagne céréalière ou betteravière.



Camion betteravier

La DREAL, c'est...



- 12 plans d'actions comportant plus de 800 objectifs, atteints à plus de 90 % d'entre eux.
- Plus de 1800 visites d'inspection ICPE. La DREAL a en charge sur la région 2408 installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation. Elle a assuré l'instruction de 83 demandes d'autorisation d'exploiter, dont 53 sites éoliens.
- 609 avis de l'autorité environnementale.
- 4650 actes en matière de commerce d'espèces protégées.
- 8705 logements financés.
- 90 % de jugements favorables sur les dossiers jugés par les tribunaux administratifs.
- 274 conventions TEPCV (Territoires à énergie positive pour la croissance verte). Cela représente 114,4 millions d'euros d'investissements suscités et plus de 300 documents ont été signés pour la mise en oeuvre du programme.
- L'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de 49 plans de prévention des risques technologiques sur la région.

376 femmes et 344 hommes au service des citoyens et du développement pérenne de notre territoire

Créée en 2009 dans le cadre de la réforme de l'administration et suite à la fusion des régions, la DREAL rassemble au 31 décembre 2017, 720 agents. Cette richesse et cette complémentarité favorisent l'approche transversale des projets.

Service régional du ministère de la transition écologique et solidaire (MTES) et du ministère de la cohésion des territoires (MCT), la DREAL conduit, sous l'autorité du préfet de région, les politiques du développement durable, de l'énergie, des transports, du logement et des risques, en synergie avec les acteurs locaux. La DREAL a son siège à Lille et des équipes en charge de l'animation des politiques, réparties entre Lille et Amiens.

Dans les sept unités départementales (Aisne, Artois, Hainaut, Lille, Littoral, Oise et Somme), environ 200 agents contrôlent les installations classées pour la protection de l'environnement et veillent à la sécurité des véhicules. Sept équipes géographiquement réparties contrôlent les transports terrestres sur route et en entreprise.

Les sites de la DREAL



Retrouvez l'intégralité du rapport d'activités 2017 sur notre site internet
www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr

DREAL Hauts-de-France

Siège : 44, rue de Tournai - CS 40 259 - 59019 Lille cedex
Tel 03 20 13 48 48

Site d'Amiens : 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens cedex
Tel 03 22 82 25 00